

Pour vos **DECHETS DE SOINS à RISQUES ...**  
il existe une **SOLUTION !**



## Pourquoi un service spécifique est-il mis en place

Mélangés aux ordures ménagères classiques les déchets de soins piquants ou tranchants à risques infectieux sont dangereux pour les agents qui assurent la collecte des déchets. S'ils rejoignent les déchets recyclables, ils représentent un risque supplémentaire pour le personnel chargé du tri des emballages.

Pour écarter ce risque sanitaire et répondre à la réglementation en vigueur, la Communauté de Communes du Pays d'Evian met en place un service de collecte spécifique.



## A qui s'adresse ce service

Ce service peut être utilisé par les particuliers habitant dans les 16 communes adhérentes à la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

Sur présentation d'un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, quittance de loyer...) lors du premier passage. Ce service est payant pour les professionnels et limité à 5 kg par mois.

## Comment stocker les déchets de soins et le fonctionnement du service

Le personnel d'accueil du « Médibus » peut vous fournir un conteneur vide lors de votre premier passage et chaque fois que vous apporterez vos déchets de soins. Dans cette boîte, vous pourrez déposer aiguilles, scalpels, lames, cotons, compresses ou tout déchet médical à risque infectieux.

Vous pouvez également vous procurer une boîte hermétique de stockage auprès des pharmacies.

Une fois par mois un véhicule spécifique, « Le Médibus » stationne sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et collecte de manière séparée vos déchets de soins.

Lors de ces permanences, un personnel spécialisé vous accueille et répond à toutes vos questions.

Pour vos **DECHETS DE SOINS à RISQUES**

...  
il existe une **SOLUTION !**

## Lieux et horaires de la collecte

### Evian :

- Parking gare routière place d'Allinges  
Jeudi 22/03/07 de 14h à 16h
- Parking gare routière place d'Allinges  
Jeudi 28/06/07 de 14h à 16h
- Parking gare routière place d'Allinges  
Jeudi 20/09/07 de 14h à 16h
- Parking gare routière place d'Allinges  
Jeudi 20/12/07 de 14h à 16h

### Saint-Paul :

- Parking Collège du Pays de Gavot  
Mercredi 18/04/07 de 14h à 16h
- Parking collège du Pays de Gavot  
Mercredi 18/07/07 de 14h à 16h
- Parking collège du Pays de Gavot  
Mercredi 17/10/07 de 14h à 16h

### Lugrin :

- Parking situé au dessus de la mairie  
Mardi 22/05/07 de 14h à 16h
- Parking situé au dessus de la mairie  
Mardi 21/08/07 de 14h à 16h
- Parking situé au dessus de la mairie  
Mardi 20/11/07 de 14h à 16h

## Après leur collecte, que deviennent les déchets

Les déchets à risque infectieux seront transportés à l'usine d'incinération de Chambéry ou Grenoble, spécialement conçue pour les accueillir et les détruire dans des conditions conformes à la réglementation en vigueur.



## Pour plus d'informations

Pour tout renseignement complémentaire sur le service « Médibus », vous pouvez contacter :

• **La Communauté de Communes du Pays d'Evian**

au **04 50 74 57 85**

• **Véolia propreté**

au **04 76 50 44 40**



En 7 Litres, 4 litres,  
2 litres, 1 litre,  
0,45 litre